

→ Jean : pour communication



Le 1^{er} septembre 2019

Objet : réalisation de l'Enquête Mobilité Certifiée Cerema (EMC²) sur la grande région grenobloise

Madame, Monsieur le Maire,

Les partenaires institutionnels de la grande région grenobloise (l'État, la Région Auvergne-Rhône-Alpes, le Département de l'Isère, le Pays Voironnais, le Grésivaudan, Grenoble-Alpes Métropole, l'Établissement public du Schéma de Cohérence Territoriale de la Grande Région de Grenoble) ont confié au Syndicat Mixte des Transports en Commun de l'agglomération grenobloise l'organisation, durant la période **du 4 novembre 2019 au 23 mai 2020**, d'une **enquête sur les déplacements**. La réalisation de cette enquête a été confiée au prestataire ALYCE.

L'objectif est de mieux connaître les pratiques de déplacements des habitants pour mieux organiser le système de transport dans notre agglomération (circulation routière, stationnement, transports collectifs, infrastructures, cheminements piétons et cycles, services de mobilité, etc...).

Cette enquête est effectuée selon la méthodologie appelée « Enquêtes mobilité certifiées Cerema¹ ». Elle sera effectuée en partie en face-à-face au domicile des ménages et en partie par téléphone. Elle respecte le règlement n° 2016/679, texte de référence en matière de protection des données à caractère personnel, dit Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD).

1 Centre d'Études et d'expertise sur les Risques, l'Environnement, la Mobilité et l'Aménagement

Sur le volet en « face-à-face » de l'enquête, une première phase de repérage terrain sera réalisée par les équipes du prestataire ALYCE. Cette phase se déroulera de mi-août 2019 à octobre 2019. Du personnel du prestataire seront donc sur le terrain bien avant la phase de collecte proprement dite.

Pendant la période de collecte, les ménages sollicités pour répondre à l'enquête seront préalablement informés par une lettre-avis comportant les informations relatives à l'enquête et les droits concernant les données à caractère personnel. Des enquêteurs de la société ALYCE les contacteront ensuite pour réaliser l'enquête ou fixer un rendez-vous lorsque le ménage accepte de répondre à l'enquête. La prise de contact pourra se faire par téléphone ou directement au domicile des ménages.

Nous comptons sur votre soutien pour la bonne réalisation de cette enquête en :

- diffusant cette information, au travers de vos publications et autres supports de communication locaux ;
- en affichant ce courrier (ou l'information relative à l'enquête) en mairie et en informant le personnel d'accueil ;
- en confirmant si besoin sa réalité et son utilité auprès des personnes qui pourraient vous contacter.

Pour plus d'information et en cas de besoin, vous pouvez contacter la Direction des transports et des services de mobilité (04 57 04 06 52) ou vous adresser au bureau de gestion de l'enquête mis en place par ALYCE à l'adresse suivante :

Bureau de gestion de Grenoble : emc.grenoble@alyce.fr

Bureau de gestion de Voiron : emc.voiron@alyce.fr

et/ou au centre d'appels de l'enquête mis en place par ALYCE au numéro suivant dès aujourd'hui et pendant toute la phase de préparation de l'enquête, jusqu'à fin octobre 2019 : 04 69 96 11 13. Puis pour la collecte : 04.76.22.81.44 ou 04.76.06.63.66.

Je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur le Maire, l'expression de mes salutations les meilleures,

Le Président du SMTC,



Yann MONGABURU